

Plan de prévention des risques: concertation du 10/11/25 au 10/01/26



Un dossier comprenant les cartes des aléas a été déposé en Mairie à l'occasion de cette phase de concertation. Vous pouvez les consulter aux heures d'ouverture, le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Tous les habitants sont invités à faire parvenir les informations et remarques qu'ils jugeraient utiles à la Direction Départementale des territoires (DDT).

- **par courrier postal au:**
 - Service Risques et Gestion de Crise / Unité Risques et Aménagements,
Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne,
Cité Administrative, 1, Place Emile Blouin CS 60004,
31852, TOULOUSE CEDEX
- **ou par courrier électronique:**  ddt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr

Dans le courrier, précisez vos Nom et Prénom, votre adresse postale, le numéro de la parcelle cadastrale sur laquelle vous habitez, votre numéro de téléphone et bien sûr, **vos observations**. Si possible, joignez à votre courrier un plan de situation de votre habitation.